AGRICULTURAL CREDIT IN TANZANIA: A PEASANT PERSPECTIVE / LE CRÉDIT AGRICOLE EN TANZANIE - LE POINT DE VUE DES AGRICULTEURS

Author(s)
Haidari K. R. Amani, Lucian A. Msambichaka, Stefan Hedlund, Mats Lundahl

Abstract
Cet article présente les résultats d'une enquête sur le crédit agricole qui s'est déroulée au mois de décembre 1984 dans les régions de Iringa, Dodoma et Morogoro en Tanzanie. On connait actuellement très peu de choses sur l'expérience des agriculteurs tanzaniens pour ce qui est la demande et l'offre de crédits. Au niveau gouvernemental, on met l'accent sur les besoins en crédits sans trop savoir si les agriculteurs partagent ce point de vue et sans connaître le volume des crédits disponibles dans les campagnes. Le plupart des agriculteurs interrogés n'ont pas d'épargne liquide ou n'épargnent que de petites sommes (il est bon d'ajouter toutefois que le bétail est une forme d'avoir très répandue). Il est indéniable qu'une demande de crédit existe et tout porte à croire que les prêts dont la finalité est la production agricole constituent la part la plus grande de cette demande. D'après les agriculteurs, le manque de capital nécessaire à la production agricole en limite son volume. Le quart seulement des agriculteurs interrogés reconnaissent avoir obtenu un prêt l'année précédant l'enquête et 40% de ces prêts proviennent de sources privées (non-officielles) avec, cependant, de grandes différences entre les régions. Les crédits officiels sont répartis de manière inégale entre les régions. Les connaissances sur les sources éventuelles de crédit à l'intérieur ou à l'extérieur des villages sont rudimentaires. Les possibilités d'emprunt sont ignorées par environ la moitié des agriculteurs interrogés. Les sommes à emprunter sont relativement petites — en règle générale inférieures à 1.000 shillings — et les prêts ne sont pas accordés pour plus d'un an dans la majeure partie des cas. Les taux d'intérêt sont bas pour les sources officielles comme privées et il n'existe aucun système de prêts à usure. Néanmoins, la majorité des agriculteurs interrogés préfère les crédits officiels au prêts accordés par des personnes privées.